OXYGÈNE de Soisy

ISSN 1622-3225

trimestriel

n° 19

avril 2004

1 euro

Informations ~ opinions • le journal des Soiséens

Piscine et centre culturel : ce n'est plus Soisy qui décide

Et c'est bien commode pour le maire de Soisy qui, depuis toujours, rechigne à financer les équipements qui sont pourtant réclamés avec insistance par les habitants.

Il y a déjà un certain temps que les services techniques avaient prévenu que la piscine actuelle allait avoir besoin d'une rénovation complète qui allait être très coûteuse, et que la question pouvait se poser de savoir s'il n'était pas plus intéressant de carrément en construire une nouvelle, éventuellement sur un autre emplacement.

Fort bien, tous ceux qui s'intéressent à la vie de Soisy se réjouissaient déjà à la perspective de ce débat, où chacun allait apporter qui ses arguments financiers, qui sa vision de la piscine idéale, qui ses souhaits pour l'urbanisme du Soisy de demain... C'est un débat dans lequel les associations auraient pu s'impliquer et, pour finir, on aurait eu un vote solennel au conseil municipal où, si ça se trouve, chacun aurait voté suivant ses convictions et non son étiquette.

Et bien non, le débat n'aura pas lieu, puisque la décision a déjà été prise, ailleurs, sans consulter qui que soit. Le 3 décembre dernier, le conseil de la Cavam (communauté d'agglomération où ne siège toujours aucun élu de l'opposition) a décidé d'allouer un crédit de 300.000 euros pour l'étude de la construction d'une piscine aux abords du gymnase Schweitzer. Aujourd'hui, on vous dit que rien n'est décidé, après on vous dira que les frais engagés sont trop importants pour reculer, c'est une méthode qui a fait ses preuves.

Seuls les sous comptent. – Faire payer le remplacement de la piscine municipale par la Cavam, c'est certes une belle opération, du point de vue financier en tout cas. Connaissant la douleur de M. Strehaiano à consacrer quelque argent à la construction du centre culturel qu'il promet depuis 1995, on peut parier qu'il tentera la même opération pour la réalisation de celui-ci.

Mais les élus des autres villes vont peut-être dorénavant se faire tirer un peu plus l'oreille, et on risque fort de ne plus parler, à Soisy, d'équipements reportés *ad vitam aeternam*, mais d'équipements reportés *ad cavam aeternam*.

Jean Thomas

Kafka roi

En bas de la rue de Montmorency se trouve ce panneau « fin d'interdiction de stationner »... juste après une zone où le stationnement est autorisé d'après le marquage au sol... alors que, juste après, se trouvent des bornes qui empêchent tout stationnement...

Il ne reste plus qu'à espérer que tout ne fonctionne pas ainsi à la Mairie !

Rendre lisible la démocratie

Jamais gouvernement n'avait autant favorisé les classes dominantes et écrasé les plus fragiles. Il a été sanctionné pour cela et, avec la hausse de la participation électorale, ce sont deux bonnes nouvelles pour la démocratie.

Toutefois, la lecture de l'action politique risque d'être difficile : Soisy à droite, la Cavam à droite, le département à droite, la région à gauche, le pays à droite, sans parler de l'Europe... Quand on sait qu'une simple piste cyclable devra être décidée par au moins quatre collectivités, comment savoir qui agit et qui freine ? Pour rendre durablement le goût de la démocratie à nos concitoyens, il faut qu'ils puissent savoir qui est réellement responsable de quoi et donc supprimer un échelon de décision, par exemple le département, qui ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui.

François Delcombre

PRÉCISION

« Oxygène », association purement locale et totalement indépendante, n'a évidemment rien à voir avec la liste du même nom qui vient de se présenter aux élections régionales. Nul n'est propriétaire ni des mots ni des idées et c'est très bien ainsi, mais la précision méritait d'être apportée.

DÉPLACEMENTS URBAINS

Quelle est l'utilité d'un 4 x 4 pour faire ses courses à Soisy ?

DEPUIS QUELQUES ANNÉES les immatriculations de véhicules plus ou moins tout-terrain augmentent dans de très fortes proportions, singulièrement en zone urbaine.

Ainsi entre 1998 et 2003 les ventes sont passées de 2,1 % à 4,6 % du total des ventes de véhicules particuliers en Europe ou, vu sous un autre angle, la bagatelle de 86.000 véhicules pour la France en 2003 a été écoulée.

Les problèmes posés par ces véhicules sont de plusieurs ordres et d'abord, bien sûr, une surconsommation. Selon l'Ademe elle était supérieure de 49 % en ville par rapport aux autres véhicules particuliers, cela étant dû en premier lieu à leur masse plus élevée, à leur cylindrée en général plus forte et, afin de compenser ce paramètre, aux pneus présentant une résistance à l'avancement plus élevée et enfin à leur aérodynamique moins favorable.

En consommation moyenne la différence reste importante avec par exemple 8,85 litres en 2002 contre 6,18 litres pour un monospace compact.

Bruit et agressivité. – De même, le bruit émis serait plus important (en provenance des pneus, des transmissions ou encore de gros moteurs fortement sollicités). Mais le plus important danger c'est une agressivité forte vis-à-vis des piétons et des cyclistes (hauteur plus importante, rigidité du châssis souvent plus forte que celle des coques des véhicules classiques). Bien entendu l'impact des véhicules évolue défavorablement en cas d'ajouts des trop célèbres pare-buffles.

Une étude américaine de la US National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) citée par le journal *New Scientist* du 12 décembre 2003 concluait que les SUV (*sport utilities véhicules*, catégorie équivalent à nos tout-terrains/tout-chemins) les plus légers augmentaient de plus de 50 % les risques de lésions mortelles pour les piétons victimes de collision. Inutile de considérer les engins les plus lourds, la lecture du graphique permet de voir un doublement des risques...

Ces faits ont commencé à émouvoir en Europe, en particulier à Genève où une motion a été déposée devant le grand conseil en 2002 : « Proposition de motion de Mme et MM. Sami Kanaan, Carlo Sommaruga, Françoise Schenk-Gottret concernant les véhicules tous-terrains 4x4 en milieu urbain : protégeons les piétons, les cyclistes... et les automobilistes ! » Cette motion (de renvoi devant une commission) a été rejetée par 53 voix contre 25.

Quelques associations ont commencé à relayer en France ce thème comme la Ligue contre la violence routière (http://lcvr.npdc.free.fr/vehicules/4x4danger.htm), avec semble-t-il un écho très faible du côté des pouvoirs publics.

En attendant, il doit être possible pour un maire de prendre des mesures pour limiter la prolifération de ce genre d'engins dans nos villes, par exemple en leur interdisant le stationnement aux endroits où la place est limitée.

ARNAUD ESTRADE

Ce journal est le vôtre
EXPRIMEZ-VOUS !
oxygene-soisy@voila.fr
B.P. 47, 95230 Soisy Cedex

radio-trottoir

PASCAL ALLARD, MAIRE ADJOINT à la communication qui n'avait adhéré à Génération Ecologie en 2001 que pour pouvoir mettre le logo de ce parti sur la liste conduite par Luc Strehaiano, a quitté ce parti sans avoir apporté une once d'écologie à la politique municipale qui en avait pourtant bien besoin. Il ne reste plus qu'à espérer que, pour les prochaines élections municipales, Michel Verna, nouveau responsable de ce parti, ne permettra pas le renouvellement de ces basses manoeuvres destinées à tromper les électeurs.

BIEN DES ÉLUS DE LA RÉGION JURERONT la main sur le coeur qu'ils sont contre le prolongement du BIP mais, en ce moment-même, circulent des plans où cette voie express serait réduite à 2 fois 1 voie, ce qui doit quand même faire à peu près les mêmes dégâts que le projet initial. A quand une information transparente ?

SANS DOUTE TRÈS SATISFAIT DE SA DÉSASTREUSE RÉALISATION de l'avenue Kellerman, M. Strehaiano s'apprête à procéder au même genre d'aménagements avenue du Général-Leclerc. C'est-à-dire qu'il va faciliter le stationnement des voitures et rendre encore plus dangereuse la circulation pour les cyclistes.

LES SOISÉENS ATTENTIFS auront remarqué que les sacs plastiques d'Auchan ont changé de look : ils répondent désormais aux exigences de la marque NF Environnement, le label écologique français. Il est vrai que, à 17 milliards de sacs plastiques rejetés chaque année en France dans la nature, il était temps de faire quelque chose ! (cf. *Oxygène* n° 17 « Le sale tic des sacs plastiques »). Il ne reste plus qu'à passer à la deuxième étape, prendre ses paniers quand on va faire ses courses et ainsi éviter d'utiliser des produits qui n'ont une durée de vie que de quelques minutes.

RENCONTRE AVEC JEFFREY, MEMBRE SORTANT DU CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

« Une fois pourquoi pas, deux fois à quoi cela servira ? »

« Oxygène ». – *Vous aviez été élu il y a deux ans comme représentant des CM de l'école Emile-Roux II. Cette année, vous n'avez pas souhaité pous représenter. Pourquoi ?*

Jeffrey. – Tous les anciens élus auraient effectivement pu se représenter, puisque la dernière fois les classes concernées allaient du CM1 à la 5e, et cette année de la 6e à la 3e. Mais seule une fille l'a fait. Tous les autres, comme moi, n'étaient pas motivés pour recommencer.

C'était une expérience décevante ?

– Non, je suis content d'avoir été à la Mairie, de voir comment cela se passait et de parler avec les autres jeunes. Le week-end que nous avons passé ensemble à Luzarches, c'était super ! Mais, après, ça a été plus difficile.

Concrètement, comment vous vous étiez organisés ?

– Il y a eu quatre commissions qui ont été créées : une commission sport, une commission environnement, une commission solidarité et une commission communication. Moi je faisais partie des commissions environnement et communication.

Et ces commissions ont proposé des projets ?

– Oui, plein de choses. La commission sport avait demandé la construction d'un skate park, la commission environnement avait plein d'idées pour réduire les crottes de chien et voulait faire un « mur à tags », la commission solidarité un spectacle dont les bénéfices iraient à une association pour l'enfance défavorisée, la commission communication voulait faire un journal, un site Internet, et une boîte à idées.

Et rien de tout de cela n'a été fait ?

– Si, il y a eu un spectacle, et on a eu beaucoup de petits papiers dans la boîte à idées. Mais tout ce qu'on a eu concernait presque toujours uniquement la vie de l'école, la cour de récréation ou la cantine. Et puis on a eu une piste de roller pendant quinze jours au gymnase Schweitzer.

Pourquoi il n'y a pas eu plus de choses de faites ?

– Les commissions ne se sont pas réunies de façon régulière, des fois on était prévenus le matin pour l'après-midi, et il y avait deux commissions différentes qui se réunissaient ensemble dans la même salle. Et puis après, en séance plénière, il y avait Monsieur le Maire qui nous expliquait pourquoi ce que l'on demandait n'était pas possible.

Construire un skate park c'est possible, d'autres communes l'ont fait, comme ici à Ermont.

Pourquoi ce n'était pas possible ?

– ... je ne sais plus.

Tout cela n'a servi à rien ?

– Non, peut-être que le mandat était trop court, que les suivants auront plus de chance que nous. Et puis, au début, on osait pas trop parler, maintenant, avec cette expérience, j'ai beaucoup moins le trac, ça a donc été utile.

Propos recueillis par Lionel Digeon

Il faut cesser d'alimenter illusions et désillusions

On est frappé, quand on compare les objectifs des nouveaux élus du CMJ, de la similitude avec ceux qui étaient affichés il y a deux ans par les élus de l'époque. Ce qui montre au moins deux choses : d'une part que les demandes exprimées correspondent à un réel besoin, mais aussi, hélas, que rien n'a bougé en deux ans, puisque les jeunes élus sont obligés de redemander ce qui n'a pas été fait, comme la réalisation d'un skate park.

Alors, oui, il faut faire participer les jeunes à la vie citoyenne. Mais pas pour singer le fonctionnement des adultes, en amplifiant tous les travers d'une démocratie locale à la santé bien chancelante. Les commissions municipales ne sont déjà que des chambres d'enregistrement des décisions prises par le maire et son staff. Alors les commissions du CMJ...

En revanche, le contenu de la boîte à idées indique dans quelle direction il faut aller : il faut donner aux jeunes un pouvoir d'expression et un pouvoir de *décision* (donc avec un budget) sur ce qui fait leur vie de tous les jours, comme par exemple l'aménagement de leur cour d'école, et ensuite, pour les plus grands, dans la gestion d'équipements de quartier.

Ainsi, on aura fait oeuvre pédagogique utile et on leur donnera goût à la démocratie participative. ***F. D.***

PROMOTION IMMOBILIÈRE

Une société au sens des responsabilités très limité

KAUFMAN & BROAD est le groupe immobilier qui a repris la société Breguet en 1996, laquelle avait beaucoup construit, au début des années 90, aux alentours de la rue du Parc.

Malheureusement, de nombreux problèmes sont à déplorer : l'année dernière, le balcon d'une maison de l'allée des Genets s'est écroulé, entraînant une blessure grave de personne. L'enquête montre que « *la réalisation et la conception de l'assemblage entre les traverses et le montant de la console ne peut permettre en aucune façon de procurer à l'ouvrage une solidité satisfaisante même sous le seul effet de son propre poids* » ! Malgré cela, c'est à peine si Kaufman a prévenu les occupants des maisons semblables des risques encourus.

Rétrocession annulée. – De même, la réalisation des réseaux d'assainissement a subi des malfaçons, à tel point que la Mairie a refusé la rétrocession au domaine public de l'allée des Tamaris, arguant que les travaux de remise en état étaient trop importants. Kaufman, lui, déclare, qu'il n'a repris que les actifs de Breguet, et pas le passif !

Ils considèrent donc que, du point de vue du droit, c'est aux quelques malheureux propriétaires riverains de payer la facture (qui se chiffre en dizaines de milliers d'euros) alors que celui qui réceptionne sa maison n'a aucun moyen de vérifier la bonne réalisation des réseaux d'assainissement, et que la rétrocession de la voirie à la ville était explicitement mentionnée dans le contrat de vente !

Mais Kaufman étant par ailleurs très actif au Clos-Giffier, la Mairie ne pourrait-elle pas exercer « d'amicales pressions » pour que celui-ci revienne à un sens des responsabilités plus proche de celui qu'on exige généralement des citoyens ordinaires ?

ANDRÉ KREMPF

CIMETIÈRE

De la place pour les cendres

ENRACINÉS depuis plusieurs dizaines d'années à Soisy, nous pensons bien qu'il faudra, un jour, faire nos adieux aux vivants ici, même si ce n'est pas pressé !

Et, comme nous, de plus en plus de Soiséens sont adeptes de la crémation. Il semble normal qu'ils soient accueillis, eux aussi, dans le cimetière communal. Il n'y a pas besoin de grosses installations, puisque la crémation elle-même pourrait continuer à s'effectuer au cimetière des Joncherolles.

Simplement, un espace réservé, genre colombarium, serait le bienvenu. Il faut y penser pendant qu'il y a encore de la place sur les terrains prévus pour l'extension du cimetière. On n'est pas obligé de prévoir un monument vertical, des tas de choses différentes existent, sous forme de petites collines par exemple.

Peut-être n'y serions-nous pas seuls ? La Terre de nos descendants serait propre et finies les lamentables images de « monuments » hétéroclites ou abandonnés.

MONIQUE & RENÉ BATTAIS

« OXYGÈNE »
est en vente dans toutes les bonnes librairies de Soisy. N'hésitez pas à le demander

Vie du conseil

LA MAJORITÉ MUNICIPALE VA METTRE EN AVANT que les taux d'imposition votés pour 2004 lors du conseil municipal du 26 mars n'ont pas augmenté, la taxe d'habitation étant fixée à 13,18 % et la taxe sur le foncier bâti à 13,61 %. Toutefois, vu les coefficients de revalorisation des bases d'imposition et les augmentations qui viendront de la communauté d'agglomération, le résultat pour le contribuable sera encore et toujours une facture plus importante à régler... Les élus de gauche présents (on est sans nouvelles d'un conseiller élu sur la liste socialiste depuis décembre) ont voté contre.

CES MÊMES ÉLUS DE GAUCHE se sont ensuite abstenus sur le vote des subventions aux associations, expliquant qu'une municipalité progressiste aurait une politique culturelle beaucoup plus volontariste que celle menée actuellement. Ils se sont également abstenus sur une délibération technique concernant la cession des terrains communaux situés dans l'îlot nord du centre-ville à la société Windsor, jugeant que le centre-ville ne doit pas être réservé aux couches aisées de la population et qu'il fallait organiser la mixité sociale.

UNE NOUVELLE ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le POS (plan d'occupation des sols) va se dérouler bientôt. Elle ne porte que sur des modifications mineures mais va hélas entériner l'abandon de l'emplacement réservé à un équipement public dans le quartier du Clos-Giffier et contribuer à perpétuer les petits déplacements en voiture, puisque c'est un groupe scolaire qui avait été prévu à cet endroit par la précédente municipalité. M. Strehaiano, quant à lui, a préféré concentrer toutes les écoles en centre-ville plutôt que d'essayer de mettre une école dans chaque quartier.

OXYGÈNE de Soisy Trimestriel d'information et d'opinion publié par l'association Oxygène de la Cité retrouvée - ISSN 1622-3225
Imprimerie RPS Repro, 86 rue du Général-Leclerc 95120 Ermont ; dépôt légal avril 2004 ; directeur de publication François Delcombre
Abonnements : 2 ans 7,50 € ; 2 ans soutien 15 €. **Adhésions** (année scolaire) : Membre actif 16 € ; membre bienfaiteur 32 €
Chèques à l'ordre d'Oxygène de la Cité retrouvée, boîte postale 47, 95230 Soisy-sous-Montmorency ; Courriel : oxygene-soisy@voila.fr